



Arerage de pension retraite personnelle

Par **cath2914**, le **20/12/2016 à 14:22**

bonjour,rnrnJe voulais savoir si ma mère a un recours pour avoir droit aux arrérages de sa pension de retraite ? Elle ne savait pas qu'elle avait droit sachant qu'elle perçoit pension de reversions, elle a perçu sa retraite dès la demande. Pourrait-elle au moins récupérer quelques années ?rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **20/12/2016 à 17:44**

Bsr,rnMalheureusement, le point de départ de la retraite ne peut jamais être antérieur à la date de demande.

Par **conseiller juridique**, le **29/12/2016 à 12:24**

Bonjour,rnVous avez besoin d'information quant à vos droits juridiques, il vous est possible de prendre contact avec un conseiller qui sera bien plus habilité à vous proposer une solution adéquate à votre problème juridique.